-

Covid-19

[1]
Nous avons interpellé l'administration dès la semaine dernière pour avoir des infos sur l'école après le 2 juin.

En effet, tous les protocoles d'école ont été établis jusqu'à cette date du 2 juin.

Aucune réponse ne nous a été donnée ni la semaine dernière ni cet après-midi !

La DSDEN d'Indre et Loire comme toutes les autres attend des infos des ministères...

Ces annonces risquent donc d'être faites mercredi ou jeudi... ce qui mettra inévitablement les équipes sous pression... et ça, c'est une fois de plus inadmissible !

Et après ??...

On reprend le même protocole et c'est reparti ? l'école pour les élèves est toujours sur la base du volontariat ?

Peut-on toujours rester en télétravail pour garder un enfant de moins de 16 ans ? ou à cause d'une pathologie ***(pour les collègues à risques, les mesures semblent maintenues jusqu'au 4 juillet***) ?....

..... de nombreuses questions qui ne trouvent pas de réponse à moins d'1 semaine de cette échéance de début juin !

Cela laisse plus que songeur quant aux futurs protocoles que les équipes vont devoir à nouveau établir pour l'école après le 2 juin...

Nous risquons fortement d'être de nouveau dans la même situation que celle début mai, voire dans une situation encore plus difficile puisque les effectifs risquent d'augmenter.

Bien sûr, dès que nous aurons des infos, on te préviendra le plus rapidement possible !

URL source: http://snuipp37.fr/snu2/ecole-2-juin-m%C3%AAmes-consignes-protocole

Liens
[1] http://snuipp37.fr/snu2/ecole-2-juin-m%C3%AAmes-consignes-protocole